



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de NICE

**COMMUNE DE CLANS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille vingt et le vingt-cinq novembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURRAN Robert, BOUZIDI Yasmine, CATAVITELLO Thierry, FAVARO Marion, JACOB Patrick, LAURENT Marianne, MURAZZANO Marc, PAPIER Patrick, RALLON Daniel, SAMPEDRO Nathalie

Absents excusés :

Absents :

*Nb de membres : 15*  
*Présents : 15*  
*Votants : 14*  
*Pour : 14*  
*Contre :*  
*Abstention :*

**Délibération n°2020\_39D : Vente de la parcelle cadastrée section A n° 1047 (domaine privé de la Commune) à Mme BOUZIDI Yasmina et à M. LOMBART Frédéric**

Madame LOMBART étant sortie de la salle avant l'évocation du dossier.

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2020\_33D du 25 septembre 2020.

Le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition faite pour l'achat de la parcelle A 1047 sis LE VALLONET d'une superficie de 63 m<sup>2</sup> par Mme BOUZIDI Yasmina et à M. LOMBART Frédéric. Ces derniers proposent de l'acquérir moyennant la somme de 500 € (les frais de géomètres ayant déjà été à la charge de Mme BOUZIDI et de M. LOMBART, soit aux alentours de 1 800 €)

LE CONSEIL MUNICIPAL, oui l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

AUTORISE la vente de la parcelle cadastrée section A n° 1047 d'une superficie de 63 m<sup>2</sup> au prix de 500 € (cinq cents euros).

DONNE pouvoir au Maire pour mener à bien cette opération et à authentifier l'acte en la forme administrative ;

DESIGNE Monsieur Philippe IPPOLITO 1er Adjoint à signer l'acte à intervenir en même temps que l'acquéreur et en présence du Maire.

**Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.**  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en préfecture le 26/11/2020  
Et publication ou notification du 26/11/2020



Le Maire

Roger MARIA